



16ème législature

Question N° : 13330	De M. Thibaut François (Rassemblement National - Nord)	Question écrite
Ministère interrogé > Intérieur et outre-mer		Ministère attributaire > Intérieur et outre-mer
Rubrique > sécurité des biens et des personnes	Tête d'analyse > Montée de la violence en France	Analyse > Montée de la violence en France.
Question publiée au JO le : 28/11/2023 Date de changement d'attribution : 12/01/2024 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Thibaut François alerte M. le ministre de l'intérieur et des outre-mer sur la montée de la violence dans la société. Dans la nuit du 18 novembre au 19 novembre 2023, Thomas, âgé de 16 ans, a été mortellement poignardé lors de la fête de village de Crépol, commune de la Drôme de moins de 600 habitants. Au fil des années, la violence frappe l'ensemble du territoire français, même les communes rurales, réputées tranquilles. La violence se propage partout, sans aucune limite. En 2022, selon les chiffres du ministère de l'intérieur et des outre-mer, les victimes de coups et blessures volontaires ont augmenté de 14 %. Pourtant, depuis lors, aucune mesure n'a été mise en place par le Gouvernement pour protéger les Français. Le 24 mai 2023, lors du Conseil des ministres, le président Emmanuel Macron a appelé à « travailler en profondeur pour contrer ce processus de décivilisation ». Ce terme fort pouvait faire espérer une prise de conscience et des actions pour enrayer l'ensauvagement qui gangrène la société. Cependant, aucune action n'a été mise en place et de tels événements tragiques perdurent. Il lui demande s'il va mettre en place des mesures d'urgence pour protéger les Français et dissuader les délinquants et les criminels de passer à l'acte, et si des mesures seront prises pour restaurer l'autorité des forces de l'ordre et les réarmer moralement.